

**RPC de « Beauvoir »**  
**rue du stade**  
**80260 Rainneville**  
**09 60 38 22 67**  
**ce.0800968t@ac-amiens.fr**

**Premier CONSEIL D'ÉCOLE**

**DU JEUDI 19 octobre 2023**

**Procès Verbal**

**Étaient présents :**

- Monsieur MASSET, Maire de Rainneville et Président du SISCO
- Monsieur TAUFOR, Maire de Cardonnette
- Madame LESCOT, Vice-Présidente du SISCO
- Madame DELIGNIERE, Vice-Présidente du SISCO
- Messieurs LEGUEN et MANABLE, représentants de la commune de Rainneville
- Mme THOMAS Julie, Présidente de l'APERB
- Mesdames DELHOMEL, HAVET, BARBIER DEMOULIN, représentantes titulaires des parents d'élèves élus et Monsieur CONTE, représentant des parents d'élèves élus.
- Les enseignantes : Mmes BOULOGNE, LECOMTE, PITAULT, PETIGNY, LESPRIT, ROYER, MOUILLARD et ROUSSEAU.
- Madame PROST, enseignante et Directrice du RPC

**Absents excusés:**

- Madame MALASSIS, Inspectrice de l'Education Nationale.
- Monsieur DEFLESSELLE, Maire de Coisy
- Monsieur AVISSE, Maire de Molliens au Bois
- Mme Euger, 1<sup>ère</sup> adjointe de la Commune d'emolliens au Bois
- Madame SIMON Sandy, Conseillère Municipale de Cardonnette
- Mme DUPONT Catherine, Conseillère Municipale de Rainneville
- Mme VAILLANT Jennifer, Déléguée scolaire de Coisy
- Mmes DEHAME, COZETTE, SAUVE et Monsieur SEGUIN,

La séance est ouverte à 18h05. Mme Boulogne fait un rappel du contenu du dernier Conseil d'école.

**I. Installation du nouveau Conseil d'école :**

Elections des représentants de parents d'élèves **du vendredi 13 octobre 2023 :**

Nombre d'inscrits : 287

Nombre de votants : 172

Taux de participation : 60%

Nombre de sièges pourvus : 8

Sont proclamés élus :

- Mesdames DELHOMEL, HAVET, BARBIER DEMOULIN, DEHAME, COZETTE, SAUVE et Messieurs CONTE et SEGUIN

Ces parents sont remerciés pour leur investissement dans notre école.

Le Conseil d'école est installé.

**II. Dates du prochain Conseil d'école :**

Jeudi 30 mai à 18h00.

**III. Effectifs de l'école au 1<sup>er</sup> septembre 2023 :**

A ce jour les effectifs se répartissent comme suit :

<i>PS/MS 1</i>	<i>PS/MS 2</i>	<i>GS</i>	<i>CP CE1 1</i>	<i>CP CE1 2</i>	<i>CE2</i>	<i>CMI</i>	<i>CM2</i>
24	23	20	22	23	25	21	21

**Soit un effectif total de 179 élèves au 1<sup>er</sup> septembre 2023 .**

#### **IV. Coopérative scolaire :**

Comme convenu lors du dernier Conseil d'école où les dépenses de l'année ont pu être détaillées, après réception de toutes les factures, nous pouvons vous indiquer le solde de notre coopérative. Il est actuellement de 5696 euros.

La coopérative de l'école a encaissé la somme de 1636 euros. Nous démarrons donc l'année scolaire 2023-2024 avec un montant de 7 332 euros.

Pour rappel, nous adhérons à l'OCCE qui est en charge de vérifier nos bilans chaque année. Chaque coopérateur a la possibilité de venir consulter les comptes quand bon lui semble (bureau de la Directrice)

Pour rappel, le montant de la subvention du SISCO est redemandée : elle s'élève à 51 euros par élèves :  $51 \times 179 = 9129$  euros. Nous remercions tous ses membres.

#### **V. Vote du règlement intérieur :**

Le règlement intérieur en vigueur lors de la dernière année scolaire reste d'actualité.

Tous les points qui ne sont pas traités par ce règlement relèvent du Règlement type Départemental.

Cette année, sont ajoutés au Règlement intérieur 3 paragraphes :

- L'un concerne les absences des élèves :

« Toute absence prévue en dehors des vacances scolaires doit faire l'objet d'une demande écrite au DASEN. Si celle-ci est refusée et que l'élève est tout de même absent, la Directrice a l'obligation d'en avertir son Inspectrice de circonscription. »

- Le second reprend la circulaire du 29 août 2023 :

« interdiction de l'utilisation d'un téléphone portable ou tout autre équipement terminal de communications électroniques à l'école maternelle, élémentaire et au collège ».

- Le dernier concerne le décret du 14 août 2023 qui confère une autorité fonctionnelle au

Directeur sur toutes les personnes fréquentant l'école sur le temps scolaire.

L'année dernière, un règlement intérieur a été élaboré avec les élèves concernant le comportement attendu des élèves au sein de l'école quel que soit le personnel encadrant. Ce règlement a été illustré par chacune des classes et nous en trouvons plusieurs traces à divers endroits de l'école. Il reste d'actualité et pourra être révisé avec les élèves élus délégués de classe dès cette rentrée. Les élections d'élèves délégués ont pris place le 12 octobre 2023. Nous remercions la Mairie de Rainneville de nous avoir prêté à nouveau son isoloir et son urne. Les élèves élus concerteront leurs camarades lors de séances dédiées et rencontreront la Directrice en novembre.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité par tous les membres du Conseil d'école.

Il sera communiqué à tous les parents par le biais de l'ENT, affiché à l'entrée de l'école et une signature via le cahier de liaison attestera de sa prise de connaissance. Il sera également distribué au personnel du SISCO.

#### **VI. Projet d'école :** Notre Projet d'école 2022-2025 :

3 grands axes :

- Le climat scolaire : poursuite des aménagements effectués l'année dernière (élections enfants, fiches réparatrices, règlement des enfants) et mise en place d'une « fiche incidents » commune aux différentes instances.

Mise en place et planification des différents jeux de cour : constitution de malles de matériel pour le temps scolaire et pour le temps péri-scolaire.

Interventions de l'OCCE planifiées pour des interventions concernant les « messages clairs » et la « médiation par les pairs » une fois par semaine de janvier à avril 2024 pour les classes du CP au CM2 : apprendre à échanger, être plus tolérant, bienveillant, s'entraider, gérer ses et les émotions de chacun (e).

- Le Parcours d'Education Artistique et Culturel (PEAC) : mise en place d'un outil de suivi de cohorte pour permettre à chaque élève de bénéficier des différents parcours qui sont au programme durant toute

sa scolarité. Le parcours santé, le parcours citoyen et le parcours Artistique et Culturel qui comprend lui-même huit grands domaines.

Plusieurs contacts ont déjà été pris pour couvrir ces différents champs. (voir projets ci-dessous).

- Le lire, écrire, calculer :

En mathématiques : harmonisation des pratiques et du matériel de manipulation pour une meilleure connaissance et représentation du nombre au service de toutes les compétences mathématiques : géométrie, calcul, grandeurs et mesures, résolution de problèmes...

En français : deux articulations : \*méthode commune pour travailler la fluence (lecture) de la GS au CM2. Méthode à différents niveaux qui respectent les capacités et le rythme de chaque élève pour une meilleure progression.

\*Travail évolutif sur tous les niveaux concernant le lexique.

## **VII. Plan Particulier de Mise en Sûreté**

- Il sert à faire face à un accident majeur en attendant l'arrivée des secours et à être prêt à mettre en oeuvre les consignes des autorités.

3 types d'exercices seront faits pendant l'année :

• **1 exercice confinement** le 18 janvier 2024. A Rainneville, il s'agit des accidents industriels et les risques de cavités souterraines.

• **1 attentat-intrusion** était prévu le 19 octobre 2023 : rester caché ou se sauver. A la demande du Rectorat, celui-ci est reporté au retour des vacances le jeudi 09 novembre en raison du climat actuel.

• **2 exercices incendie** : l'un a eu lieu le 03 octobre 2023, l'autre prendra place le 22 février 2023 : avec des lieux différents de déclaration de l'incendie.

Chaque exercice fait l'objet d'un compte-rendu envoyé à l'inspection académique et à la mairie.

Chaque exercice est travaillé en amont et en aval dans chacune des classes.

Le lieu d'évacuation en cas d'incendie a été redéfini avec l'équipe mobile de sécurité du rectorat. Il s'agit maintenant du stade de football. Les élèves doivent se rendre tout au bout du stade où se trouve une grille que la Mairie peut nous ouvrir si nous devons évacuer.

Ce Plan Particulier de Mise en Sûreté (PPMS) a été réactualisé cette année et a subi une modification concernant les lieux de confinement pour la huitième classe de GS:

- Le dortoir pour les deux classes de maternelle.
- Les sanitaires adultes pour les classes de CE2 et de GS.
- Les sanitaires filles de la cantine pour la classe de CP CE1 de Mme Pétigny.
- Les sanitaires garçons de la cantine pour la classe de CP CE1 de Mme Lesprit.
- Le local de rangement du nouveau bâtiment pour les classes de CM1 et CM2.

Les malles de secours ont été vérifiées dans les cinq lieux existants. Des gâteaux et des bouteilles d'eau seront rachatés pendant les vacances d'automne, ceux de l'an dernier arrivant à péremption. Nous avons aussi 3 postes radio qui posent problème car ils ne fonctionnent que sur secteur. Ils seront changés également. Un bon d'achat sera retiré en Mairie de Rainneville et Mme Prost se chargera du réapprovisionnement. Les 3 anciens postes (neufs) seront donnés à l'Association APERB pour son loto avec l'accord de Monsieur Masset.

En juin 2023, Mme Prost a rencontré l'équipe mobile de sécurité du rectorat afin d'évaluer les divers points de sécurité à renforcer. Un diagnostic a été établi, renvoyé à Mme Malassis, notre Inspectrice de circonscription et à Monsieur Masset et Mme Delignière (SISCO). Le SISCO en a pris connaissance, l'a signé et y a ajouté les mesures les plus urgentes qui sont en cours d'élaboration de devis. A savoir :

- Eclairage de la cour côté cantine et entrée côté maternelle avec détecteur de présence.
- Connexion les alarmes incendie qui ne communiquent pas entre les deux bâtiments : contact a été pris avec le prestataire de système de sécurité incendie, un devis sera établi lors des vacances de la Toussaint avec des systèmes d'alarmes portatifs sur les deux bâtiments.
- Il manque une clef pour éteindre l'alarme incendie dans le bâtiment 2. Monsieur Masset se charge de nous la procurer.
- Concernant le grillage encadrant toute l'école, il sera difficile de remédier à ce souci car même en augmentant sa hauteur, tout intrus pourra trouver un endroit permettant de l'enjamber. Le constat de

sécurisation moyenne est partagé. Un échange avec les membres du SISCO peut être engagé en assemblée générale pour revoir les clôtures (gros chantier avec demande de subventions si le projet est validé).

**VIGIPIRATE :** A la suite de l'attentat terroriste à Arras, vendredi 13 octobre, le Gouvernement a décidé de réhausser la posture Vigipirate au niveau le plus élevé « Urgence attentat » sur tout le territoire. Nous avons donc décidé en équipe de réduire les entrées et les sorties des élèves à un seul accès. Les enseignantes ne seront plus seules lors de la sortie des élèves. Pendant quelque temps, les élèves de maternelle ne seront plus accompagnés par les parents dans les classes comme nous le faisons déjà lors de la période Covid.

Des discussions autour de ce triste évènement ont pu prendre place dans certaines classes afin de libérer la parole et rassurer les élèves quant à leur sécurité dans l'établissement. Une minute de silence a également pris place ce lundi 16 octobre à 14h00 dans les classes où les élèves avaient fait émerger le sujet.

### **VIII. Service Civique :**

Nous avons renouvelé cette année notre demande pour deux contrats de service civique. Une personne s'est présentée, son dossier a été envoyé à l'inspection, nous attendons son retour. Un appel est lancé pour toute autre personne susceptible d'être intéressée.

### **IX. Evaluations nationales CP CE1 et CM1 :**

**En CP et CE1**, il y a 2 évaluations : une première en septembre à l'entrée au CP, une deuxième en janvier en milieu d'année de CP. En CE1 et CM1 uniquement en septembre.

On évalue en français : la lecture, l'orthographe, l'oral et en mathématiques : les nombres, le calcul et la géométrie.

Mesdames Pétigny, Lesprit et Mouillard ont reçu tous les parents qui ont pris rendez-vous pour leur faire part des résultats.

**Concernant les GS, CE2 et CM2**, il s'agissait d'évaluations non obligatoires et beaucoup moins conséquentes : l'équipe enseignante les a donc menées car elles seront de bonnes bases de travail pour les séances d'APC et pour l'année scolaire en cours.

**En CE2 et CM2**: les élèves ont été évalués en fluence et en mathématiques : il s'agissait ici d'évaluer le calcul mental, le calcul en ligne et le calcul posé.

**En GS**, il s'agissait d'activités sur le langage et les mathématiques. Madame Pitault, a également reçu les familles.

Ces résultats ont été travaillés en Conseil de cycle et seront de forts indicateurs pour la poursuite de notre Projet d'école, pour organiser les séances d'APC et les séances de SRAN.

### **X. Projets pour l'année 2023-2024 :**

Plusieurs projets se mettent toujours en place au cours de l'année mais actuellement sont déjà programmés :

- **Les Aides Pédagogiques Complémentaires** ont lieu les lundi, mardi, jeudi et vendredi. Chaque enseignante a une organisation propre. Des groupes de besoin ont été réalisés en se basant principalement sur les résultats des évaluations nationales.

- **La photo de classe** est prévue le 26 mars 2024 .

- **La kermesse** de l'école prendra place le vendredi 28 juin 2024 sur le thème du cinéma.

#### **Volet sportif :**

- **Rencontre sportive Téléthon** avec l'école de Saint Gratien. L'action aura lieu le vendredi 24 novembre 2023.

- Les élèves de CP et CE1 fréquenteront la **piscine** du Nautilus dans la période du 22 janvier au 23 février 2024 chaque mardi et jeudi après-midi.

Les CE2 et CM1 fréquenteront la piscine du Nautilus dans la période du 04 décembre au 19 janvier 2024 chaque mardi et jeudi matin.

Les entrées, les cours de natation ainsi que le transport sont financés par le SISCO de Beauvoir que nous remercions. L'équipe enseignante remercie également les parents qui accompagnent. Nous avons eu cette année une forte mobilisation pour passer les agréments natation.

- **Le vélo** : Mme Rousseau va remettre en place ce cycle dans le cadre de l'APER. Nous avons pu nous procurer des gilets jaunes adaptés à la taille de nos élèves auprès de la MAIF.

Un intervenant détaché de la sécurité routière l'accompagnera dans cette démarche.

- Les classes du CP au CM2 vont bénéficier cette année d'un **cycle rugby en mars et avril**. Certaines classes en ont déjà bénéficié l'année dernière et pourront donc cette année approfondir cette pratique .

- un contact est pris cette année avec l'Association de **basket** de Longueau pour mettre en place un cycle basket. Projet en cours d'élaboration pour les classes de maternelle cette année au printemps et pour les CM1 et CM2 cet hiver.

- Pour information, Ludovic Quillet est de retour sur les **animations sportives** du temps de cantine. Il prend en charge les élèves en petits groupes pour des activités sportives au gymnase. C'est un atout supplémentaire pour l'équipe périscolaire mais aussi pour l'équipe enseignante car cela permet de compléter nos séances d'APQ.

- **La randonnée pédestre** de l'année dernière sur la Coulée Verte de Conty rassemblait toutes les classes de l'école sur une même journée au même endroit. Ce fut un moment fort apprécié pour tous les participants, elle reprendra donc place cette année le 02 juillet 2024.

Monsieur Masset et Monsieur Manable indiquent qu'il pourrait y avoir d'autres intervenants locaux sur le plan scolaire, la commune de Rainneville ayant des associations de balle au poing, volleyball et football. L'équipe enseignante en prend note et précise la nécessité des agréments ainsi que le fait que le sport collectif n'est pas le seul volet des différents programmes de sport.

#### **Volet « Parcours » :**

- Tous les jeudis matin, par roulement, les élèves de l'école, de la Petite Section au CM2, se rendront à **la médiathèque de Cardonnette**. Nous remercions la Mairie de Cardonnette à ce sujet ainsi que le SISCO qui prend en charge les transports y afférant.

- Les élèves de maternelle ont participé à la **semaine du goût** (semaine du 16 au 20 octobre). Les PS et MS ont travaillé autour du fromage, les GS autour du fromage et des légumineux.

- Des **projets musicaux** sont également prévus avec l'intervention de Julien Lavende pour les classes du CP au CE2. Les élèves de PS, MS, GS travailleront l'éveil musical (exploration d'instruments de percussion, apprentissage de chants et savoir marcher sur des pulsations.

Les élèves de CP CE1 et CE2 élaboreront un projet rythme et percussions (travail sur la pulsation, les cellules rythmiques, les percussions corporelles, les improvisations...)

Les élèves de CM1 et CM2 participeront au festival de Montonvillers, donc apprentissage de chansons, découverte de l'univers de l'artiste et préparation aussi au rôle de spectateur.

- « **Picardie lait** » interviendra en janvier et février sur les 8 classes. Des thèmes différents seront abordés selon les niveaux. En maternelle : de la vache à la laiterie, en CP et CE1 : le petit-déjeuner, en CE2, CM1,CM2 : les fromages.

- **Le 11 novembre** : Mmes Prost et Rousseau seront présentes à la commémoration de Rainneville. Toutes les enseignantes travaillent actuellement la « Marseillaise » et une chanson de Florent Pagny « le soldat ». « Le soldat » sera chanté au début de la cérémonie et « la Marseillaise » à la fin.

Les classes de cycle 3 bénéficieront de l'intervention de la Délégation Militaire le 10 novembre 2023.

Monsieur Manable, en tant qu'ancien Professeur d'histoire, interviendra dans les classes de CM1 et CM2 pour sensibiliser les élèves à la commémoration du 8 mai 45 . Nous l'en remercions.

-**l'OCCE** interviendra pour sensibiliser les élèves de CP au CM2 aux « messages clairs » et à la « médiation par les pairs » une fois par semaine de janvier à avril 2024. Il s'agit là d'améliorer le climat scolaire entre les élèves sur les temps formels et informels, leur apprendre à gérer leurs émotions et réguler les tensions par la parole, les échanges.

- Notre **infirmière scolaire** Bérénice Noé, rattachée au collège de Villers Bocage, interviendra à plusieurs reprises dans les classes pour aborder avec les élèves des thèmes différents et conformes aux programmes :

En GS : découvrir les différentes parties du corps, petit jeu « respect, pas respect ».

En CP : le sommeil et les écrans

EN CE1 : lecture d'un album pour la prévention des violences sexuelles. Et jeu travaillant la notion d'influence.

En CE2 : atelier sportif pour expérimenter la notion de dépendance. Et activité autour du harcèlement.

En CM1 : travail sur la puberté. Et jeu permettant de développer la coopération, gagnant/gagnant.

EN CM2 : débat sur les stéréotypes filles/garçons. Et jeu de rôle favorisant la coopération entre les élèves en vue de l'entrée en 6<sup>ème</sup>.

Les interventions sont déjà planifiées sur l'année, les familles en seront informées de façon à pouvoir échanger ensuite avec les enfants sur les notions abordées.

- Chaque classe a pu choisir un spectacle parmi ceux offerts par la **Communauté de Communes**. Les dates nous parviendront progressivement. Ces spectacles sont financés par la Communauté de Communes que nous remercions et les transports financés par la coopérative scolaire. Ils se déroulent à chaque fois dans des communes avoisinantes. Cependant, cette année, nous aurons le plaisir de les accueillir également au sein de l'école au mois de mai 2024.

- Mme Rousseau en CM2 accueillera un **auteur de roman policier** dans sa classe : écriture d'un roman.

- Mme Mouillard en CM1 a engagé sa classe dans une **correspondance épistolaire** avec l'école Jean Jaurès de Porc de Bouc (près de Marseille).

- L'association Bulles de Théâtre interviendra pour des **lectures de contes** dans les classes de PS, MS et GS . Ce sont là tous les projets déjà commencés et/ou programmés, plusieurs projets de classe prendront forme au cours de l'année.

**Toutes les sorties, spectacles et rencontres pédagogiques sont financés par la coopérative scolaire, par le SISCO et par l'association APERB. Ils en sont chaleureusement remerciés et l'équipe enseignante dévoile 2 gros projets pour lesquels un besoin de financement est sollicité :**

**-PROJET « CLASSE OUVERTE » : PROJET JARDIN :** ce projet a déjà été évoqué l'année dernière lors d'un conseil d'école, il fait partie de notre Projet d'école dans le volet des parcours. Notre école est déjà investie dans le tri des papiers, la collecte de piles, de cartouches d'encre, de stylos, de bouchons. Le développement durable fait partie des préoccupations de l'équipe enseignante mais aussi de nos élèves qui ont encore évoqué la mise en place de ce projet lors de leurs candidatures aux Elections Délégués de Classe. Pour ce faire, nous aurions besoin de mettre en place des petites structures de bois pour faire de petits espaces cultivables surélevés (dans le souci de garder notre espace pelouse propre) et d'outils, graines etc... Mesdames Prost, Royer et Boulogne souhaitent déclencher la mise en place de ce projet en créant cette année une « classe ouverte » sur la période des vacances d'avril pour cette mise en œuvre. Cela consisterait en un accueil de certains élèves volontaires sur 5 jours (5 matinées et 3 après-midis) avec des matinées réservées à l'enseignement des fondamentaux et les après-midis réservées à des activités culturelles en lien avec ce projet (interventions de structures compétentes et déplacements vers elles. Le projet est en cours d'élaboration et avoisinerait au maximum 2500 euros.

Ce projet serait l'élément déclencheur pour notre potager et permettrait ensuite à tous les élèves de l'école, quel que soit le niveau, de l'investir et l'exploiter.

Monsieur Masset n'a rien contre les espaces surélevés et se propose même de les construire lui-même mais rappelle que « la culture c'est tout de même d'abord au sol ». C'est un fait et nous décidons donc de joindre les deux propositions, cela réduira le coût de l'opération.

Mme Delignière ajoute qu'il est possible de demander la construction des structures de bois au Collège de RIVERY qui a une section « habitat » à prix défiant toute concurrence. Elle se renseignera à ce sujet.

Monsieur Manable rappelle que la Mairie est également en partenariat avec « Botanic ».

Monsieur Masset demande des précisions sur le coût estimé. Mme Prost précise que ce n'est pour l'instant qu'une ébauche : environ 1000 euros de matériel (structures bois, outils, gants, arrosoirs..) + 500 euros pour une visite guidée des hortillonnages en barque avec un guide maraîcher + environ 1000 euros pour deux demi-journées avec l'association l'île aux fruits (visite de leurs cultures, récupération de plantations diverses, élaboration d'une recette avec les produits saisonniers et plantations dans notre potager. )

**- PROJET « CLASSE VERTE » :** Mmes Mouillard et Rousseau (CM1 et CM2) avaient évoqué l'année dernière l'idée de cette classe verte et le projet se construit pour cette année scolaire. L'idée serait de le mettre en place tous les deux ans pour ces niveaux car nos élèves doivent maintenant avoir obligatoirement bénéficié d'une sortie avec nuitée au cours de leur scolarité. Le projet est donc d'emmener ces deux classes

en mai au Futuroscope de Poitiers pendant deux jours. Le départ aurait lieu le lundi 27 mai petit matin pour un retour le mardi soir très tard. Des devis ont déjà été élaborés, le financement s'élèverait à 4300 euros pour la structure et 2800 euros pour le transport : soit environ 7000 euros d'investissements. L'objectif reste de demander le moins de financement possible aux familles. Un débat s'engage sur l'effort des familles à fournir : l'équipe enseignante s'est entendue sur le fait que cela ne devait pas dépasser 80€ par enfant. Selon l'Assistance, cela reste élevé. Tout le monde en est d'accord et souhaite pouvoir diminuer cette participation au maximum. Tout dépendra des subventions obtenues.

Mme Delhomel, parent élu, demande ce qui a orienté le choix du Futuroscope. Mmes Rousseau et Mouillard expliquent que les activités proposées sur place seront en lien avec notre Projet d'école et les programmes du cycle 3 à savoir :

- apprendre à être un citoyen responsable (animations sur l'Antarctique, les conséquences de chacun de nos actes, les tornades etc...)

- « la Terre vue d'en haut », Thomas Pesquier .

De plus, Mme Mouillard, ayant eu l'occasion de s'y rendre en famille cet été, a déjà pu prendre toutes les informations nécessaires au bon déroulement de ce séjour de façon à l'investir au mieux.

Ces deux grands projets sont donc liés au Développement Durable et complémentaires. Il est donc demandé dans quelle mesure nous pouvons être aidés dans leur réalisation.

L'APERB : lors de sa dernière Assemblée Générale, ses membres ont décidé de verser 10€ par enfant à l'école : 1800 euros pour les projets de l'école. L'APERB ayant maintenant connaissance des autres projets, revotera les sommes qu'elle souhaite allouer lors de sa prochaine Assemblée. Dans tous les cas, l'Association est remerciée très chaleureusement, son investissement au service de nos élèves est des plus apprécié !

Le SISCO : Mme Delignière, informe que l'Assemblée Générale du SISCO ayant lieu le lendemain de ce Conseil d'école, les projets y seront abordés. Nous les remercions également.

### **XI. Travaux et besoins de fonctionnement de l'école :**

Le SISCO est remercié pour le changement de rideaux dans 4 classes : plus opaques, ils protègent mieux du soleil et permettent donc une meilleure lisibilité sur les TBI.

- Mme Prost a un porte-manteaux à décrocher de son bureau.
- Mme Pétigny a un tableau à refixer dans sa classe.

Monsieur Masset précise qu'il y aura une réparation sur les toits du bâtiment 2 les 2 et 3 novembre. Le problème de la porte sera également revu. Mme Mouillard précise qu'il y a également une corniche de cassée.

### **XII. Questions diverses :**

-Monsieur Leguen demande s'il y aura une intervention de l'école sur l'hôtel à insectes de la Mairie cet automne. Mme Boulogne y retournera au Printemps avec ses élèves.

-Monsieur Masset invite l'Assistance à une inauguration du bâtiment 2 le 18 novembre 2023. Le RDV est donné à 11h00 à l'école.

**XII. Actions de l'APERB :** Mme Thomas, Présidente de l'APERB prend la parole : voir le document joint. L'équipe enseignante remercie tous les membres de l'Association pour leur investissement et exprime à nouveau sa satisfaction face aux forces que la Présidence a su mobiliser.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h40 .

La directrice : C.Prost

La Secrétaire de séance : C.Pétigny

